



Éditorial

Ouverture



M. Émile Pérez
Président

Après une année 2011 riche d'événements, cette année 2012 a commencé sous les meilleurs auspices et sera, à n'en pas douter, une nouvelle période propice au développement de notre association.

Pour le début de cette année, nous avons déjà à notre actif plusieurs concrétisations d'actions qui témoignent de notre ouverture vers de nouveaux partenaires.

Dans la zone Afrique, FRANCOPOL et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) viennent de finaliser un programme de formation des forces de sécurité tunisiennes. Ce projet réalisé grâce à une participation commune est la preuve que le partage et l'union font notre force.

J'ai participé également les 13 et 14 mars 2012 aux journées des réseaux institutionnels de la Francophonie et pu vérifier que notre association avait toute sa place dans l'espace francophone.

En avril, à Port-au-Prince, FRANCOPOL et la Police nationale d'Haïti ont organisé le premier colloque de la zone Caraïbes sur le thème « la formation policière au service de la démocratie ». Nous avons pu vérifier combien les attentes de nos collègues envers le monde policier de la francophonie sont importantes.

En matière de perspectives, je me réjouis de la tenue prochaine de la première rencontre du comité technique sur le droit des enfants qui aura lieu le 21 juin 2012 à Paris en présence de spécialistes reconnus dans ce domaine, qu'ils viennent du monde associatif, médical ou institutionnel. Ce projet devrait conduire à la mise en place d'un véritable comité technique sur le sujet.

Le grand événement de la rentrée sera sans aucun doute le colloque FRANCOPOL sur le comportement policier qui sera organisé au Québec du 12 au 14 septembre 2012. D'autres projets, notamment avec l'ONU, la Tunisie est en cours d'élaboration. Le comité d'organisation du prochain congrès international qui aura lieu en Belgique l'année prochaine est déjà en place.

Tout ce foisonnement d'idées et d'actions me réjouit et me conforte dans l'idée que notre succès ne viendra pas du travail de quelques-uns, mais d'un engagement entier de l'ensemble de notre réseau.

FRANCOPOL en Haïti

Le premier colloque FRANCOPOL de la zone Caraïbes s'est tenu à Port-au-Prince (Haïti), les 11 et 12 avril 2012. L'événement a été organisé par la police nationale d'Haïti et le comité organisateur de FRANCOPOL dans ce pays [suite à la page 2].



Projet d'appui au renforcement de la police de proximité en Tunisie

FRANCOPOL et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont mis en place un programme de formation des forces de sécurité tunisiennes. Intitulé APROX, il visait à appuyer les autorités locales dans leur volonté d'établir un nouveau lien de confiance entre la population et les représentants de la Police et de la Garde nationales. [suite à la page 3].



Sommaire

Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

FRANCOPOL en Haïti

L'événementiel (P. 3, 4, 5)

Projet d'appui au renforcement de la police de proximité en Tunisie

Formation d'un répondant Afrique pour le CFIS
Rencontre des membres de la zone Amériques

Conférence sur le thème de la lutte à la corruption

Coopération avec l'UNITAR

Élections des administrateurs

Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie

En route vers le troisième congrès international

Police du Monde (P. 6)

Le Service de police de la Ville de Québec

Focus du mois (P. 7)

Le Centre de connaissances et d'expertise en circulation routière de la police intégrée belge

Et aussi (P. 8)

Activités à venir

Bienvenue aux nouveaux membres

FRANCOPOPOL en Haïti

[Suite de la page 1]

Présidé par le directeur général de la police haïtienne, Monsieur Mario Andrésol, et par le président de FRANCOPOPOL, Monsieur Émile Pérez, ce colloque avait pour thème : « La formation policière au service de la démocratie ». Huit pays (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Canada, France, Haïti) étaient représentés pour un total de 120 participants.



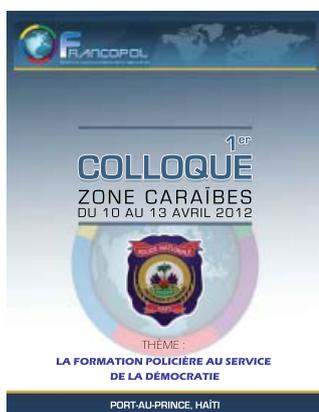
Monsieur Mario Andrésol,
directeur de la police nationale
d'Haïti

Cet événement a permis aux participants d'aborder en toute liberté des thématiques spécifiques liées à l'approche par compétence, la gestion démocratique des foules, les paramètres sociologiques et psychologiques de l'insécurité en Haïti, les changements organisationnels et comportementaux par la formation et les réformes des systèmes de sécurité.

L'ensemble des participants a également été convié à l'inauguration officielle de l'académie provisoire de la police de Port-au-Prince en la présence de Monsieur Henri-Paul Normandin, ambassadeur du Canada en Haïti, de Monsieur Michel Brunache, ministre de la Justice et de la Sécurité publique et de Monsieur Mario Andrésol, directeur général de la Police nationale. Le président de la République haïtienne, Monsieur Michel Joseph Martelli, en déplacement à l'étranger, avait tenu à se faire représenter par sa directrice de cabinet.

Au cours de la cérémonie de clôture, Monsieur Jean Miguelite Maximé, directeur des écoles et de la formation permanente, a fait part de sa satisfaction qu'un événement de cette qualité puisse avoir été organisé dans son pays et a souhaité que la coopération entre FRANCOPOPOL, la Francophonie et la police haïtienne se développe autour de valeurs qui nous sont communes, soit le partage, l'amitié et l'usage d'une langue commune.

Ce colloque de Port-au-Prince est à citer en exemple puisqu'il reflète parfaitement l'idée que nous devons tous nous faire de la coopération policière entre pays francophones.



Projet d'appui au renforcement de la police de proximité en Tunisie

[Suite de la page 1]

Le cycle de formation, qui s'étalait sur deux semaines, a été mené par quatre experts chevronnés en provenance de France, du Mali et du Québec. MM. Alain Bernier, Pierre Carton, Mody Berethe et Noël Paysant ont dispensé une formation à 60 élèves de l'école supérieure des cadres de la Police nationale et à 90 membres de la Garde nationale. Les thèmes retenus ont porté sur l'introduction à la mise en place d'une police de proximité et les rapports police population.

Tous les participants ont témoigné un vif intérêt pour l'ensemble des présentations dont les thèmes s'inscrivaient pleinement dans la volonté de voir les forces de sécurité ajuster leurs modes d'action en fonction d'un cadre démocratique apaisé dans le respect des droits de l'Homme. Les autorités tunisiennes ont manifesté leur souhait de poursuivre leur coopération avec FRANCOPOL jugée très positive.



Formation d'un répondant Afrique pour le CFIS

Dans le cadre du développement du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS), l'École nationale de police du Québec a eu le plaisir d'accueillir, du 28 novembre au 8 décembre 2011, le commissaire de police Roland W. Zongo, chef de la division des transmissions et de l'informatique de la Police nationale du Burkina Faso.

Monsieur Zongo a été identifié en tant que le répondant CFIS pour l'Afrique pour les deux prochaines années. Il prendra donc une part active afin que les membres africains puissent déposer leurs documents vedettes dans le CFIS. Il sera également impliqué dans l'alimentation du thésaurus.



Monsieur Zongo entouré de l'équipe de l'ENPQ impliquée dans FRANCOPOL

Le commissaire Roland W. Zongo, en compagnie de madame Camille Cossette-Girard, responsable du CFIS



Rencontre des membres de la zone Amériques

Les organisations membres de la zone Amériques se sont réunies le 27 février 2012 dans la ville de Québec. À cette occasion, le président, M. Émile Pérez, et le secrétaire général, M. Claude Levac, ont rappelé les principes de fonctionnement de FRANCOPOL. Ils ont également souligné les réalisations qui ont été mises en œuvre avec succès au sein de la zone Amériques au cours des dernières années.

Les derniers ajouts apportés au CFIS ont été présentés en avant-première. À cet égard, les participants ont été invités à sélectionner les documents vedettes de leur organisation pour qu'ils puissent être intégrés sur la plateforme.

Une vingtaine de participants étaient présents à cette rencontre, parmi lesquels figuraient deux administrateurs nouvellement élus, Mme Louise Lafrance de la Gendarmerie royale du Canada et M. François Charpentier de la Sûreté du Québec. La réunion a aussi permis d'accueillir officiellement les délégués de deux nouvelles organisations membres, soit le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec.



Conférence sur le thème de la lutte à la corruption

Le 9 février 2012, plus de 70 personnes ont participé à une conférence sur le thème de la lutte à la corruption organisée par la Délégation générale du Québec à Paris, en partenariat avec FRANCOPOL et Résopolis.

Monsieur Denis Morin, chef du Service des enquêtes sur la corruption de la Sûreté du Québec, a présenté les pratiques policières dans ce domaine, a identifié des stratagèmes de corruption, de même qu'il a expliqué le rôle de la Sûreté du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) du gouvernement du Québec.



M. Denis Morin, chef du Service des enquêtes sur la corruption, et M. André Boulanger, responsable de la Division des enquêtes sur la criminalité financière organisée



unitar
United Nations Institute for Training and Research

Coopération avec l'UNITAR sur le thème de la sécurisation des processus électoraux

FRANCOPOL a conclu un partenariat avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) afin de participer au développement d'un programme de formation en ligne sur la sécurité des processus électoraux. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est le principal bailleur de fonds de ce projet.

Le développement de cette formation en ligne s'inscrit dans la continuité d'un programme déjà mis en place par l'UNITAR en anglais. Cependant, loin d'en être une simple traduction en français, il vise avant tout à l'adapter aux spécificités des pays francophones. FRANCOPOL a désigné un expert pour travailler sur le contenu de ce cours qui devrait être mis en ligne à la fin de l'année. Tous les membres de FRANCOPOL pourront y avoir accès via le CFIS.

Le développement de cette formation en ligne s'inscrit dans la continuité d'un programme déjà mis en place par l'UNITAR en anglais. Cependant, loin d'en être une simple traduction en français, il vise avant tout à l'adapter aux spécificités des pays francophones. FRANCOPOL a désigné un expert pour travailler sur le contenu de ce cours qui devrait être mis en ligne à la fin de l'année. Tous les membres de FRANCOPOL pourront y avoir accès via le CFIS.



Crédit photo Cyril Baillieu/OIF

Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie

À l'invitation de l'Organisation internationale de la Francophonie, FRANCOPOL a participé, à Paris, les 13 et 14 mars 2012, aux journées des réseaux institutionnels de la Francophonie. Le but principal de cette rencontre était de permettre aux différents réseaux de partager leurs expériences et d'étudier les moyens de mieux coordonner et mutualiser leurs actions. Ces journées ont également permis d'adopter une Charte de partenariat entre l'OIF et ces réseaux.

Ces journées ont été organisées autour des thèmes suivants :

- Conforter l'action des réseaux dans les secteurs du droit et de la justice;
- Poursuivre la mobilisation des réseaux en vue d'une meilleure promotion et protection des droits de l'homme;
- Approfondir les coopérations avec les réseaux dans l'accompagnement des processus électoraux;
- Approfondir les coopérations avec les réseaux dans l'accompagnement des processus électoraux.

Concernant le premier point, le président Émile PEREZ a pu présenter la contribution de FRANCOPOL dans la prise en compte des défis posés par la criminalité transnationale organisée. Pour sa part, monsieur Pierre CARTON, chef des projets PASPET et APROX, a partagé son expérience dans le domaine du renforcement de la sécurisation des processus électoraux.

Cette rencontre a permis à FRANCOPOL d'affirmer son rôle au sein des réseaux de la Francophonie et de dégager de nouvelles pistes de coopération inter-réseaux dans le domaine du droit des enfants et du soutien aux processus de consolidation de l'État de droit.

Élections des administrateurs

Les membres de FRANCOPOL ont procédé récemment à l'élection de nouveaux administrateurs au sein du bureau international. Rappelons que les statuts de FRANCOPOL prévoient que la durée de leur mandat est de quatre ans et que les postes sont renouvelables par moitié. Sept postes sur quinze ont donc été soumis à élection cette année. Voici la liste des nouveaux administrateurs qui ont été choisis à la suite du processus électoral :

- M. François Charpentier de la Sûreté du Québec;
- M. André Etter des Écoles romandes de police;
- Mme Louise Lafrance de la Gendarmerie royale du Canada;
- M. Philippe Mazy de la Gendarmerie nationale française;
- M. Patrick Reynier de la Sûreté publique de Monaco;
- M. David Yansenne de la zone de police de Bruxelles-Nord.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer que madame Louise Lafrance a été nommée vice-présidente Amériques lors de la dernière réunion du bureau international.

En route vers le 3^e congrès international en 2013

Les préparatifs vont bon train pour l'organisation du prochain congrès international FRANCOPOL. Celui-ci aura lieu dans la ville de Mons (Belgique - Province de Hainaut) du 22 au 24 octobre 2013 et la thématique retenue est « police et citoyens ».

Depuis janvier 2012, un comité d'organisation s'attache à déterminer l'ensemble des modalités pratiques afférentes à cet événement. À partir du sondage réalisé auprès des organisations du réseau, le comité technique « police et citoyens » précise quant à lui les contenus à aborder et les stratégies à déployer. Nous espérons vous communiquer des informations précises sur cette activité dès le début de l'année prochaine.

Le Service de police de la Ville de Québec

Un peu d'histoire

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) possède une riche histoire. Au moment de la fondation de Québec, ce sont les gouverneurs de la Nouvelle-France qui portent l'entière responsabilité du maintien de la loi et de l'ordre.

Dès 1651, on voit apparaître les premiers policiers dans les rues de Québec. Leur rôle se limite à combattre les incendies et à assurer la paix et la sécurité de la population de l'époque.

C'est au gouverneur Frontenac que revient la tâche d'établir, en 1673, une première réglementation pour encadrer les faits et gestes de la police en Nouvelle-France. Le 2 mai 1843, le Conseil de ville de Québec forme le premier service de police structuré et digne de ce nom. Robert Henry Russell, auparavant officier de Sa Majesté, en devient le premier chef de police.

Ainsi, le Service de police de la Ville de Québec constitue l'une des plus vieilles organisations policières en Amérique du Nord.

Le deuxième plus important service de police municipal au Québec

Quelque trois siècles et demi plus tard, en 2002, la fusion de six services de police donne naissance au nouveau Service de police de la Ville de Québec. Celui-ci devient alors le deuxième plus important corps de police municipal de la province du Québec.

Desservant une population de plus de 500 000 habitants, le SPVQ est constitué aujourd'hui de quelque 800 policiers et 200 employés civils, répartis dans trois grandes divisions :

- Surveillance du territoire;
- Services spécialisés;
- Affaires stratégiques et administratives.

Mission

Notre mission est d'assurer aux citoyens des services policiers de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

Vision

Notre vision est d'être une équipe au service de sa communauté, reconnue pour le professionnalisme de ses interventions, le calibre de ses compétences et l'excellence de ses pratiques. Cette vision nous permet de :

- Figurer parmi les cinq villes canadiennes de plus de 300 000 habitants les plus sécuritaires, selon le taux de criminalité;
- Demeurer parmi les cinq villes canadiennes de plus de 500 000 habitants dont les coûts des services policiers sont les moins élevés;
- Maintenir un niveau élevé de satisfaction de la clientèle;
- Constituer une organisation ayant une forte capacité de réponse à des situations de désastres ou d'événements majeurs.



Valeurs

■ Service

Le citoyen étant au cœur de nos priorités, nous sommes convaincus que c'est par la qualité de nos actions quotidiennes et de notre engagement envers celui-ci que nous maintenons notre priorité, qui est de lui offrir un milieu de vie sécuritaire.

■ Éthique

L'intégrité, le respect et l'imputabilité caractérisent notre conduite, et cela est essentiel au maintien de la confiance qu'a la population envers nous.

■ Partenariat

Nos relations professionnelles avec nos partenaires sont basées sur des objectifs et des intérêts communs ainsi que sur des initiatives concertées.

■ Engagement

Notre personnel est motivé par le sentiment d'appartenance à la Ville, à l'organisation et à la profession. Il s'identifie aux objectifs du service et partage la volonté de se dévouer au bien-être de la communauté.

■ Communication

Nous sommes à l'écoute des populations desservies et nous établissons avec nos clientèles internes et externes des communications caractérisées par leur dynamisme et leur aspect proactif.





Le Centre de connaissances et d'expertise - circulation routière de la police intégrée belge

Le rapport d'évaluation « Dix ans de réforme de la police » du Conseil de la Police fédérale belge a souligné la nécessité d'un fonctionnement intégré, d'une politique commune et cohérente de sécurité routière ainsi que d'une gestion correcte des connaissances et de l'information. Pour atteindre ces objectifs, les polices fédérale et locale belges ont décidé de créer ensemble le centre de connaissances et d'expertise (Centrex) - circulation routière.

Les différents niveaux de la police belge parlent désormais d'une même voix en matière de sécurité routière. Grâce à la création du Centrex, la police dispose d'une vision intégrée de la sécurité routière. Le centre de connaissances composé de membres des polices locale et fédérale est le point de contact en matière de sécurité routière pour les autorités, les partenaires externes et le personnel policier.

Mission et vision

Le Centrex circulation routière est chargé de rassembler, valider et diffuser ses connaissances et son expertise dans le domaine de la politique de contrôle et de poursuite en matière de circulation routière.

Centrex communique les connaissances acquises et formule des avis dans ce domaine à l'attention : de ses collaborateurs sur le terrain, de sorte qu'ils puissent apporter leur contribution à la sécurité routière de manière performante; de ses autorités et partenaires externes, de sorte qu'ils puissent compter sur une source d'information fiable.

Pour contribuer à la professionnalisation des collaborateurs de la police, le Centrex tend à l'harmonisation des formations en matière de circulation routière. Le Centrex veille également à ce que les formations soient toujours actualisées du point de vue du contenu et il stimule l'organisation de formations continuées ayant trait à de nouvelles matières et pratiques.

Le Centrex identifie les spécialistes dans les différents sous-domaines (par exemple, le transport de matières dangereuses), les encourage à partager leur expertise et à participer aux réseaux d'experts qui ont été créés à son initiative.

Bilan

Durant cette première année de fonctionnement, le Centrex s'est profilé comme LE centre de référence de la police intégrée en matière de circulation routière. Il a ainsi pu répondre à plus de 600 demandes d'avis de partenaires tant internes, qu'externes. Le délai de réponse moyen se situe aux alentours de 7,6 jours. La plupart des réponses formulées avaient trait à la législation ou à des procédures opérationnelles. Les autres thèmes traités par l'équipe du Centrex se rapportaient à des données statistiques, de la documentation, des nouvelles technologies et des formations.

Le Centrex circulation routière est le premier centre policier thématique de connaissances et d'expertise et sera le pilote pour le développement d'autres centres thématiques de connaissances.



Bienvenue aux nouveaux membres

- Service de police de la Ville de Montréal (Québec, Canada)
- Service de police de la Ville de Québec (Québec, Canada)
- Cité collégiale d'Ottawa (Ontario, Canada)
- Zone de police Mons-Quévy (Belgique)
- Police cantonale vaudoise (Suisse)

Devenez membre

Faire partie d'une organisation membre de FRANCOPOL permet à son personnel de contribuer au développement des pratiques policières en échangeant avec des collègues internationaux, notamment par le biais des technologies de l'information et des communications.

En tant que membre, vous pouvez assister aux conférences, prendre part à des comités techniques, consulter la bibliothèque virtuelle appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS) et envoyer des questions sous forme de demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

Le dynamisme du réseau repose sur l'implication des membres et leur volonté à interagir avec les autres, à partager du matériel documentaire, des analyses et des pratiques policières. Les membres sont aussi invités à collaborer à l'organisation d'événements et initier des activités de coopération. FRANCOPOL est une communauté de pratique qui interagit en français dans un mode de réseau en ligne. Les informations échangées sont de nature technique et traitent de tous les domaines du milieu policier.

Activités à venir

21 juin 2012 – Paris, France

Réunion de travail sur l'audition de l'enfant victime

Le 21 juin prochain, FRANCOPOL organise à Paris une rencontre réunissant des spécialistes du droit de l'enfant afin de mettre en place un module de formation commun relatif à « l'audition de l'enfant victime ». Cette réunion d'experts sera également l'occasion de jeter les bases du comité technique sur le droit de l'enfant.



12 au 14 septembre 2012 – Nicolet, Québec, Canada

Colloque « Comportement policier et citoyen »

FRANCOPOL et la Table sur les normes professionnelles policières au Québec organisent un colloque sous le thème « Comportement policier et citoyen ». Les conférences et ateliers aborderont différents aspects reliés à ce thème, notamment l'éthique et la prévention, la déontologie, le cadre législatif, ainsi que les mœurs et la culture policières.

Inscrivez-vous sur le site Internet du colloque :

<http://cpc2012.enpq.qc.ca>

Siège de FRANCOPOL

1701, rue Parthenais, local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1-514-596-3220
Fax: 1-514-590-6885
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut
Rédaction : Pascale Allisse, Jean-Luc Chauvet, Camille Cossette-Girard, Claire Malbouires, Thierry Dierick, Jean-Pierre Blocken, Michaël Jonniaux

Faites-nous part
de vos initiatives !
N'hésitez pas à nous
envoyer vos propositions
d'articles à l'adresse suivante :

francopol@surete.qc.ca